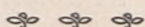
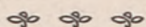


# Chronique



## NOTES ET INFORMATIONS



**L'Exposition de 1922.** — C'est maintenant chose décidée. Les discussions de principe sont tranchées et leur prolongation serait du pur bavardage. Une Exposition internationale des arts décoratifs *modernes* aura lieu à Paris, en 1922, sous la haute direction du ministre du Commerce.

Par décret du 29 juillet 1919, M. Marc Réville, député du Doubs, a été nommé Commissaire général. Il sera assisté de représentants du ministère du Commerce et de la direction des Beaux-Arts.

La Commission supérieure s'est déjà réunie, ainsi que la sous-Commission chargée de définir le programme. Les sous-Commissions de l'emplacement et des moyens financiers vont commencer leurs travaux.

Il y a lieu d'espérer que les décisions préliminaires pourront être prises assez rapidement. Les commissaires ne se trouvent pas, en effet, devant une page blanche. Ils héritent des études déjà faites à la veille de la guerre.

On se souvient, en effet, que dès 1907, M. Couyba, alors rapporteur du budget des Beaux-Arts à la Chambre, avait signalé l'intérêt d'une Exposition d'art moderne à Paris. L'idée fut reprise, le 31 mars 1911, par un de ses successeurs, M. Albert Sarraut. Le 15 avril 1911, M. Couyba en faisait l'objet d'une proposition de loi au Sénat.

Cependant l'idée faisait son chemin dans la presse et parmi les intéressés. Elle fut notamment défendue avec force par Roger Marx, en janvier 1909, dans un article des *Idées modernes*.

La Société d'encouragement à l'art et à l'industrie semble s'être prononcée la première, en mars 1911. Sur son initiative, fut constituée une Commission d'études où figuraient, avec ses délégués, ceux des Artistes décorateurs, de l'Union provinciale des Arts décoratifs, des Artistes français, de la Société Natio-

nale des Beaux-Arts, du Salon d'Automne et de l'Union centrale des Arts décoratifs. La Commission fut à peu près unanime à approuver le rapport de M. François Carnot (1<sup>er</sup> juin 1911), qui précise les vœux des artistes et des amateurs et qui reste un des documents fondamentaux pour l'organisation de l'exposition future.

Le 6 février 1912, M. François Carnot soumettait à la Chambre une proposition de loi. L'étude en fut faite à la Commission du Commerce et de l'Industrie et condensée dans un rapport remarquable de M. Roblin (1<sup>er</sup> juillet 1912). Le 12 juillet, la Chambre suivait les conclusions de ce rapport et adoptait, pour l'exposition, la date de 1916.

Dès le 23 juillet, un décret constitua au ministère du Commerce et de l'Industrie une Commission chargée d'étudier les conditions de l'exposition projetée. Le 23 mai 1913, M. Chapsal présentait à la Commission un rapport substantiel, après lequel il n'y avait plus qu'à passer à l'action.

Mais on sait qu'en même temps le Conseil municipal s'était préoccupé de la question et que le principe même qui était la raison d'être de l'exposition avait été vivement discuté dans cette assemblée. La Chambre de Commerce de Paris, la Chambre syndicale de l'Ameublement s'étaient émues de l'exclusion prononcée contre les fabricants de pastiches et les marchands de vieux neuf. MM. Deville et Aucoc se firent les avocats de cette mauvaise cause et, malgré les efforts de M. Dausset, le Conseil municipal se prononça contre le principe d'une exposition exclusivement moderne.

Cette opposition n'a qu'un intérêt rétrospectif. La question est tranchée de nouveau dans le bon sens. Seuls les artistes créateurs et les industriels novateurs seront admis à exposer leurs œuvres.



Sur la part respective faite aux artistes et aux industriels, il reste encore quelques discussions à prévoir. Le rapport de M. Gaillard (25 juillet 1913), au nom du Comité permanent des principales Sociétés artistiques témoignait que les créateurs de modèles craignaient d'être sacrifiés aux industriels éditeurs de ces modèles (1).

Mais le temps a marché. Artistes et éditeurs semblent avoir compris que leurs intérêts sont solidaires. On peut espérer qu'un accord équitable sera obtenu sans peine.

Nous avons rappelé le passé pour n'y plus revenir. Il s'agit, maintenant, de réaliser. Bien ou mal choisie, la date adoptée est extrêmement rapprochée et tous les efforts doivent s'employer dès maintenant.

On ne sait quel peuples seront conviés à confronter à Paris leur art décoratif. Dans la situation chaotique de l'Europe actuelle et dans l'état embryonnaire de la Société des Nations, personne ne peut avoir encore à ce sujet une opinion réfléchie. Mais on peut être sûr que, de près ou de loin, tous les peuples participeront à cette lutte pacifique avec toutes leurs forces. Artistes et industriels doivent savoir que le combat sera dur, qu'il y a eu déjà beaucoup de temps perdu et qu'il ne s'agit de rien moins pour eux que de nous gagner une nouvelle bataille de la Marne.



**La manufacture de Sèvres.** — Un projet de loi est soumis à la Chambre, pour assurer à Sèvres la personnalité civile et l'autonomie financière.

Dans une série de chroniques de *la Liberté*, notre confrère M. René Chavance, documenté comme à son ordinaire, a fait connaître, en même temps que les motifs du projet, les doléances de l'industrie céramique, inquiète de voir l'État devenir pour elle un redoutable concurrent commercial.

Si Sèvres n'a d'autre ambition que de débiter de la porcelaine, comme Pantin débite du scaferlati, c'est affaire aux économistes de décider si sa prospérité est d'intérêt national. Mais nous pensons que la Manufacture désire faire mieux et jouer, précisément, un rôle que l'industrie privée ne peut et ne voudrait assumer. Ses matières et sa technique sans rivales ne sont pas éternellement vouées à des décors fades et insignifiants. Laboratoire incomparable, riche d'une admirable tradition, Sèvres doit offrir aux véritable

artistes les ressources qui leur font défaut pour poursuivre leurs recherches et réaliser leurs conceptions.

Mais on ne peut demander à une industrie d'État de faire preuve d'initiative et de générosité, tout en lui en refusant les moyens. Puisqu'il ne suffit pas à l'administration de Sèvres de sommeiller en paix derrière des règlements protecteurs, et puisqu'elle a soif d'activité et de responsabilité, nous souhaitons qu'on s'efforce de lui délier les mains.



**Légion d'honneur.** — Les Beaux-Arts n'ont pas été gâtés à la dernière promotion. Mais qui oserait s'en plaindre tout haut? Nous n'avons pas oublié encore tant de mérites, de dévouements, de sacrifices d'un autre ordre pour lesquels il n'y a pas eu assez de récompenses.

Il nous est du moins très agréable de voir les artistes représentés, dans cette liste trop courte, par le décorateur Léon Jallot, à qui nous devons quelques-uns des meilleurs meubles de ces dernières années.

Notons aussi, parmi les nouveaux chevaliers, M. André Pératé, conservateur du Musée de Versailles, qui est un de nos historiens d'art les plus cultivés et les plus délicats.

Nous avons, enfin, un plaisir particulier à féliciter M. Gaston Quénioux, inspecteur général de l'enseignement du dessin, qui a attaché son nom, depuis de longues années, à la réforme de cet enseignement et qui a donné tant de preuves de son intérêt pour l'art moderne.



**Julien Lemordant.** — Nous aurons bientôt l'occasion d'ajouter à ce que nos lecteurs savent déjà de ce jeune maître, de son talent déjà riche en belles réalisations, plus riche encore en espérances, interrompues par un glorieux martyre.

Contre les souffrances de ses multiples blessures, contre la nuit, plus cruelle encore, qui a envahi ses yeux, le lieutenant Lemordant s'est défendu et se défend avec une énergie surhumaine. Ce vaillant n'a pas voulu du repos qui était le moindre de ses droits. Il y a quelques semaines, nos amis des États-Unis l'écoutaient avec un enthousiasme indescriptible, parler de notre pays, de son passé artistique et de sa grandeur morale. Il a été auprès d'eux le plus émouvant des ambassadeurs et, selon le mot du président de l'Université de Yale, le « symbole de la France mutilée, mais indomptable. »

Au retour de ce fécond apostolat, payé par de

(1) On trouvera un dossier remarquablement complet de tous les documents intéressants les origines de l'exposition, dans les premiers numéros de *l'Art de France*, d'Emmanuel de Thubert (15 juin 1913 et suivants).



nouvelles douleurs et de nouveaux dangers, Lemordant vient d'être promu officier de la Légion d'honneur.



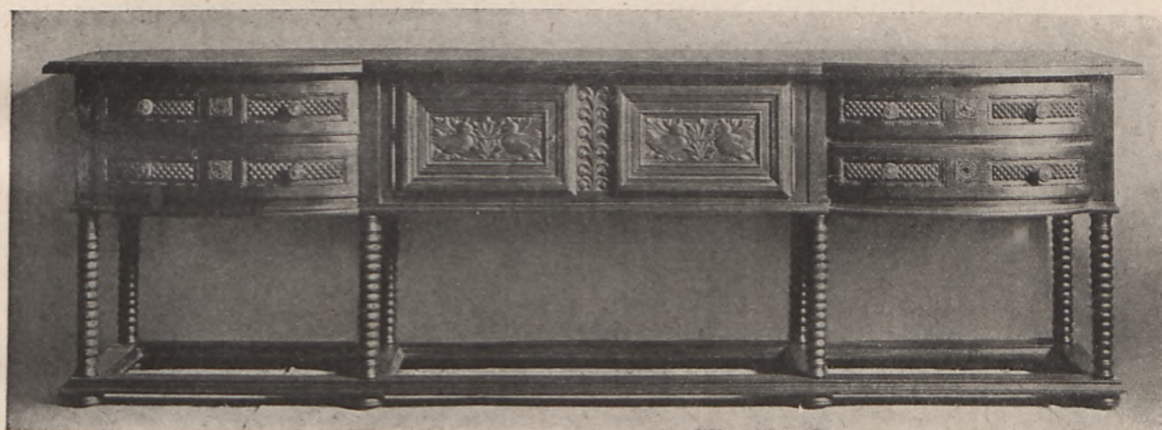
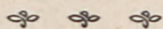
**Morerod.** — Cet artiste, qui vient de mourir, était bien connu des lecteurs de notre revue ; en 1910, à la suite d'une exposition, rue Caumartin, nous avons reproduit quelques-uns de ses « types d'Espagne ». Né en Suisse, compatriote et ami de Steinlen, Morerod fut pendant quelques années un « peintre de Montmartre », mais l'Espagne l'attirait et il y fit chaque année de longs et fructueux séjours. Ses études de gitanes sont, dans leur réalisme expressif, d'un dessin très élégant et très écrit.

**M<sup>lle</sup> Françoise Courboin.** — Nous apprenons la mort de M<sup>lle</sup> Françoise Courboin, artiste-peintre, décédée le 15 septembre dernier à Saint-Germain-en-Laye. M<sup>lle</sup> Courboin exposait de temps en temps les aquarelles très étudiées, lumineuses, qu'elle rapportait de ses voyages en Flandre ou dans la vallée du Rhône ; mais elle a consacré le meilleur de ses forces à l'enseignement et a formé des centaines d'élèves à l'école municipale de dessin de la rue Madame, où elle a professé pendant plus de vingt ans.

Nous adressons nos bien vives condoléances à son frère, notre collaborateur M. François Courboin, conservateur au cabinet des Estampes.



## LES EXPOSITIONS



*Dressoir (Art Alsacien).*

CH. SPINDLER.

### L'ART DÉCORATIF ALSACIEN ET LORRAIN A GALLIÉRA

Dans cette maison si largement ouverte à l'effort contemporain qu'est le musée Galliéra, on était impatient d'accueillir les artistes des provinces reconquises, et de leur témoigner ainsi la joie que nous éprouvons tous à les compter désormais parmi nous. Il en est résulté une manifestation un peu hâtive, dont la portée ne saurait égaler l'intention. On connaît le développement et la vitalité de l'art industriel en Alsace et en Lorraine. On sait que la contrainte naguère encore imposée là-bas aux esprits n'a jamais réussi qu'à accentuer les traits du caractère local, à donner plus de fermeté à ses moyens d'expression. Moins pressé par le temps, on eût pu faire

mieux que cette petite exposition aimable et pittoresque, où l'attrait d'une partie rétrospective à peine moins maigre et moins incomplète que la partie moderne risque cependant d'éclipser celle-ci.

Il faudra donc y revenir quelque jour. Les artisans d'Alsace et de Lorraine œuvrent désormais pour le renom et la prospérité de l'art décoratif français. Nous voulons connaître plus au fond leurs tendances, leurs recherches, leurs trouvailles. Et puisque le musée Galliéra, s'inspirant des circonstances, nous a conviés à une première Exposition régionale, demandons-lui de continuer la série en prenant les délais nécessaires, afin de réunir des ensembles représentant exactement l'état actuel des industries et des arts provinciaux.

Ajoutons que le sentiment d'allégresse patriotique





Buffet alsacien.

CH. SPINDLER.

une fois exprimé et satisfait, il ne semblerait pas indispensable de réunir dans une exposition future l'Alsace et la Lorraine, provinces qui n'ont de commun que les destinées, et non point l'idéal artistique, ni les méthodes, ni les matériaux.

On n'a d'ailleurs réuni cette fois que les fractions de chacune d'elles qui furent brutalement arrachées en 1871 à la mère-patrie, ce qui précise l'intention des organisateurs de limiter cette première exposition à une sorte de petite fête familiale.

Le voisinage des documents anciens et des œuvres contemporaines y souligne du moins un trait caractéristique général : l'inspiration essentiellement traditionnaliste de l'art industriel d'aujourd'hui en Alsace et en Lorraine. Et c'est là une constatation

du plus haut intérêt. Les artisans de là-bas ne s'efforcent point de faire *autre chose* que leurs aînés ou leurs aïeux. Ils continuent l'œuvre de leurs prédécesseurs en y apportant seulement l'ambition d'adapter leurs créations à la vie et aux habitudes nouvelles.

Dans les toiles imprimées et dans la céramique, cet attachement à la tradition paraît souvent un peu exclusif. Il a pour résultat une évolution en vérité assez timide. A part quelques exceptions heureuses, les fabriques vivent de répétitions ou d'innovations à peine caractérisées. On doit espérer beaucoup mieux d'industries aussi prospères et de si ancienne renommée. Au contraire, les meubles envoyés par M. Charles Spindler fournissent un exemple très expressif et très satisfaisant d'art moderne issu d'une



sage évolution du goût local. On sent que l'artiste a voulu conserver à des meubles d'aujourd'hui, construits pour un logis d'aujourd'hui et appropriés à la vie présente, ce qu'il y a de plaisant dans les meubles anciens de son pays, — leur forte et solide architecture, leur tonalité chaude et jusqu'au charme souriant de la décoration. Pourtant, celle-ci est entièrement renouvelée, elle ne doit rien au banal démarquage ni aux plus adroites adaptations, — elle est moderne, tout en dérivant du passé. Je crois que c'est la bonne manière d'être moderne.

L'envoi de M. Charles Spindler comprend un buffet, un dressoir, une horloge, une table et des chaises, — pièces qui n'ont nullement été conçues d'ensemble, mais que leur savoureux air de famille a permis de réunir sans trop d'arbitraire. Le dressoir étonne un peu, par ses proportions, nos yeux parisiens, mais c'est, de même que le buffet qui l'accompagne, un fort beau travail d'artisan ébéniste, comme on souhaiterait d'en voir produire dans toutes nos provinces.

Pour placer ces meubles de chêne brun foncé dans un cadre qui s'accorde avec leur jovialité discrète et qui en souligne le caractère. M. Charles Spindler fait appel à une décoration murale où dominent les tonalités claires, Une suite de panneaux de marqueterie, disposés en frise, évoquent la campagne alsacienne dans sa fraîche simplicité. Il est regrettable qu'on

n'ait pu, faute de temps, mettre en place le plafond en panneaux de bois uni, satiné et mordoré, dont les poutrelles saillantes, rejoignant les lignes de séparation de la frise,

donneront à l'ensemble ainsi complété une cohésion qu'elle n'a pas pour le moment.

M. Charles Spindler est un novateur et un maître dans l'art de la marqueterie, qu'il a enrichi d'un apport personnel très original et très abondant. On se souvient que ses

premiers panneaux, exposés à Paris en 1900, lui valurent d'emblée un Grand Prix. Depuis, ses efforts ont tendu à une adaptation de plus en plus parfaite de la composition décorative à la technique; le charme de ses œuvres tient précisément à tout le naturel et à toute la sensibilité qu'elles conservent en dépit des simplifications les plus hardies et les plus ingénieuses.



Vase grès. ELCHINGER.

Pour leur exécution, M. Spindler a fondé, à cinq minutes de Boersch, son pays natal, au pied du monastère de Sainte-Odile, un petit atelier qu'il dirige lui-même, et où travaillent avec lui une douzaine de marqueteurs, plus quelques menuisiers. C'est de là que viennent aussi la plupart de ses meubles, à part les ferrures, qu'il fait façonner à Strasbourg. A évoquer ce milieu d'artisan, on goûte encore mieux la grâce mesurée, sage et robuste des œuvres qui en sortent.

Avec un meuble-vitrine en chêne clair, faisant partie d'une

petite salle à manger, M. Théo Berst, de Strasbourg, expose une série d'aquarelles représentant des œuvres d'architecture et des intérieurs exécutés d'après ses dessins; en particulier une chambre de jeune fille dont la coloration générale m'a paru très agréable.

L'auteur, architecte des Musées alsaciens de Strasbourg et de Nancy, multiplie depuis des années les essais d'adaptation du style local aux constructions modernes. Il y apporte autant de goût et de verve que d'érudition. Entre plusieurs œuvres très caractéristiques et très réussies, je citerai notamment une Maison alsacienne au Howald, infiniment plaisante dans sa silhouette et sa coloration.

L'œuvre de M. Édouard Spittler, architecte à Colmar, n'est représentée que par les photographies d'une série d'immeubles récemment construits dans cette ville. L'ensemble est important, et là aussi nous trouvons, nettement exprimé, le souci d'accorder le



Vase grès. ELCHINGER.



Vase grès. J. BURGARD.



modernisme à la tradition. Mais pour en parler plus longuement, il nous faut attendre l'occasion, prochaine sans doute, d'un voyage à Colmar.

L'établissement des fabriques de toiles imprimées en Alsace devança de quinze ans celui de la manufacture de Jouy. L'industrie alsacienne peut donc revendiquer le mérite d'avoir introduit et propagé sur le continent la production de ces jolies étoffes, exclusivement fabriquées avant 1745 en Angleterre. Centralisée dans la région de Mulhouse, la fabrication embrasse les étoffes d'ameublement, les nappes, serviettes, tapis de table, enfin les tissus pour vêtements. L'ornementation est demeurée naïve, et pour nous, c'est presque son seul charme. Il semble bien qu'il y aurait profit à en renouveler les thèmes, et il faudra pour cela d'autres concours que celui de M. Hansi, à qui une maison de Thann a demandé d'imager des nappes à bon marché. Mais le sentiment décoratif n'est pas éteint dans cette région, où il donna à certains moments (qui le croirait!) des exemples de hardiesse et d'originalité. Il appartient aux manufactures alsaciennes de réveiller parmi les jeunes artistes l'émulation et l'esprit créateur, qui peuvent très bien s'exercer et même se distinguer sans faire injure à la tradition maternelle.

En céramique moderne, j'ai noté les envois d'Oberbeitschdorf : grès à décor bleu ou vert sur fond gris, et ceux de Souffleinheim, poteries émaillées destinées aux usages ménagers : soupières, pichets, moules à kugelhkopf, etc. Ici et là, la fabrication, sans abandonner ses procédés rudimentaires où l'habileté manuelle et l'initiative de l'artisan jouent un rôle important, cherche à obtenir des effets nouveaux de forme et de décoration. Elle y réussit quelquefois.

Je mentionnerai encore les amusants vitraux de M. Paul Braunagel, exécutés par M. Auguste Camissar, et, dans une note toute différente, ceux dont M. Philippe Kamm a exécuté les cartons pour l'église de Kronenbourg.

La participation de la Lorraine à cette exposition, du moins pour ce qui concerne la partie moderne, est peu importante. Elle se limite au remarquable ensemble des cristalleries de Saint-Louis ; à quelques jolies verreries décorées dans le goût de Gallé par M. D. Christian, de Meisenthal ; enfin aux poteries, grès et majoliques de Sarreguemines, parmi lesquels se trouvent quelques jolies choses.

En résumé, l'Alsace et de Lorraine possèdent des industries d'art actives et prospères, d'origine ancienne pour la plupart, et qui continuent d'évoluer avec sagesse et pondération. Quelques-unes vivent un peu trop sur leur passé ; mais en général, il est fait appel aux décorateurs locaux pour renouveler et diversifier la production. On fabrique là-bas, surtout

en céramique, des objets usuels à bon marché qui sont agréables à voir. Telles sont les constatations qu'on a pu faire ces temps derniers à Galliera. C'est quelque chose, en attendant mieux.

ÉMILE SEDEYN.



### Exposition nationale de l'ameublement et de l'habitation à Amiens. —

L'exposition d'Amiens, dont le projet avait été annoncé ici même il y a quelques mois, s'est ouverte cet été assez tardivement. Elle ne fut guère prête qu'en juillet et elle va se fermer fin octobre. Il n'est pas besoin d'insister sur les causes de ce retard, ni sur les difficultés de toute sorte que ses organisateurs ont eu à vaincre.

Il faut leur savoir gré de leur activité et de leur obstination et admirer les résultats obtenus ; il faut se hâter d'aller encore les étudier sur place, si on en a le temps, et prendre confiance là-bas, à deux pas des horizons lamentables de la zone dévastée, à côté des maisons encore pantelantes de la capitale picarde ; il faut constater les puissances de résurrection que renferme notre pays et qui ne demandent qu'à être soutenues, en notant les éléments du renouveau que peuvent dès maintenant mettre en ligne nos arts du mobilier.

De très gros efforts ont été faits déjà certainement ; on s'est hâté de les produire. Il y aura peut-être quelque mécompte, parce que la lenteur fatale du relèvement des villes et villages a fait que l'on ne songe encore qu'à réparer, à peine à rebâtir, presque pas à remeubler. Seuls les mobiliers d'urgence s'envolent facilement parce que, même sous le carton bitumé ou la tôle ondulée, on a besoin de tables et de sièges rudimentaires. Mais les artistes et les industriels qui ont visé un peu plus haut, qui ont été séduits par les galeries spacieuses et de belle allure du Musée de Picardie, auront marqué leur place et fait acte de bonne propagande. Le programme de l'Exposition n'imposait en effet aucun caractère spécial de nouveauté et de modernisme, et il est très remarquable que non seulement dans le groupe de la *Société de l'art appliqué aux Métiers*, que dirige M. Marcel Magne et que nous retrouvons là en belle place et au complet, mais dans les expositions particulières des maisons anciennes ou nouvelles, surtout évidemment dans celles de ces dernières, des ex-maisons d'aviation que ne retiennent ni préjugés, ni stocks de modèles, la volonté moderne s'accuse dans une forte proportion ; un type, sinon un style, de mobilier courant tend à se créer, d'une simplicité agréable et d'une élégance nette et bien de chez nous.



Tout cela, encore une fois, est fait pour donner confiance dans le bon esprit et les qualités de nos producteurs, s'ils veulent bien regarder attentivement ce qui se passe autour d'eux, s'adresser pour la création de leurs modèles, non pas au premier venu, au bousilleur à gages, qui leur fabriquera n'importe quoi en échange de son pain quotidien, mais aux artistes éprouvés qui ont réfléchi et travaillé et qui ont aussi la prétention légitime que l'on n'oublie pas de citer leur nom quand on expose leurs œuvres, comme on l'a un peu trop fait à Amiens. Pensons à l'Exposition internationale projetée pour 1922 et préparons-nous.

Si les exposants du mobilier avaient un peu dépassé les données du programme du mobilier de reconstitution, les constructeurs du *Foyer retrouvé* installé sur la place Longueville, s'y étaient tenus très strictement ; leurs baraques pratiques étaient peut-être, en général, un peu simples et dénuées de toute prétention d'art : quelques-uns cependant avaient réussi à donner à leurs créations utilitaires, un aspect assez riant et aimable, notamment la maison Gresse avec son pavillon où s'était installé le Commissariat général, ou la maison Garde et fils de Bordeaux, qui avait dressé une mairie et une école en bois non dépourvues d'élégance.

PAUL VITRY.

**Jules-Louis Mariéteau.** — A la galerie du Luxembourg, ce jeune artiste, blessé de la guerre, expose une trentaine de toiles qui sont d'un paysagiste et d'un coloriste très heureusement doué.

**Société nationale des Aquarellistes français.** — Chez Georges Petit, une soixantaine d'exposants nous offrent, jusqu'au 23 octobre, des prouesses méritoires, mais qui se passent de commentaires.

Nous avons eu plaisir à regarder les grandes pages que M. Pierre Duménil a rapportées de Sainte-Sophie, à Constantinople et où il a prodigué le turquoise, l'améthyste et l'or.

M. Nel Ariès nous a donné des vues des parterres d'eau de Versailles, puissamment construites, malgré des contours un peu minces et secs. Il nous démontrerait, si c'était nécessaire, que l'aquarelle n'est pas fatalement condamnée à l'improvisation et à l'à-peu-près.

Autant cet artiste est pondéré, autant son confrère, M. Ullmann, se montre libre, dans ses déshabillés lumineux de femmes et d'enfants. Ses blancs éclatants sont relevés par quelques reflets acides et cernés d'un

trait de pinceau carmin, violet ou vert pomme, un peu vénéneux mais souple et expressif comme un dessin de Toulouse-Lautrec.

**Œuvres d'artistes hellènes.** — Un petit groupe d'artistes hellènes a exposé en septembre, dans la galerie La Boétie, deux cents toiles, gravures ou sculptures qui ne sont pas sans mérite.

M. N. Lytras est un portraitiste très bien doué. Son sens psychologique ne paraîtrait que plus juste s'il n'était un peu écrasé sous un métier trop apparent.

Il y a plaisir à se promener dans quelques-uns des paysages de Grèce de MM. L. Kogevinas, C. Maleas, O. Phocas et Paul Rodocanachi.

**Lucien Lantier.** — Excellent observateur des types et des mœurs, cet artiste a exposé à la galerie Sauvage une trentaine de toiles sur la vie paysanne en Bessarabie. Elles sont amusantes pour l'œil et pour l'esprit, et montrent, avec un certain talent de peintre, un talent certain d'illustrateur.

**Exposition des Artistes américains.** — Elle vient d'être inaugurée au Musée du Luxembourg, par le Président de la République et l'ambassadeur des États-Unis et restera ouverte jusqu'au 16 novembre.

Le très important ensemble de toiles et de sculptures américaines réuni par M. Bénédite mérite mieux que la simple mention que nous pouvons lui consacrer aujourd'hui.

**Expositions Ouvertes ou Annoncées.**

— GRAND PALAIS, du 1<sup>er</sup> au 10 novembre, exposition des œuvres des artistes morts pour la patrie ; au 11<sup>er</sup> novembre, ouverture du salon d'automne. L'exposition comprendra six sections : 1<sup>o</sup> Peinture, dessin, pastel, aquarelle, etc. ; 2<sup>o</sup> sculpture, gravure en médailles et pierres fines ; 3<sup>o</sup> architecture ; 4<sup>o</sup> gravure et lithographie ; 5<sup>o</sup> art décoratif ; 6<sup>o</sup> livre. Il y aura en outre une exposition de la danse et de la mode.

MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS, jusqu'à fin octobre exposition de la Renaissance des Cités.

Dans ce même musée s'ouvrira, à partir du 15 octobre, une exposition consacrée aux membres de la Société des Artistes Décorateurs morts pendant la guerre ; Maurice Quénioux, Tauzin, René Bertaux, Feuillâtre, Scheidecker, etc...



GALERIE DES FEUILLETS D'ART, 11 rue Saint-Florentin, du 29 septembre au 11 octobre, les bois et les dessins de Hermann Paul ; du 13 au 25 octobre, les sculptures et les dessins de Joseph Bernard ; du 27 octobre au 8 novembre, les sculptures et les dessins de Wasley.

GALERIE DRUET, 20, rue Royale, du 13 au 24 octobre, exposition de tableaux modernes ; du 10 au 21 novembre, exposition Paul Sérusier.

AU FIGARO, 26 rue Drouot, du 1<sup>er</sup> au 15 octobre, exposition de la Société des Caricaturistes français.

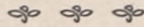
GALERIE DEVAMBEZ, 43, boulevard Malesherbes, en octobre, exposition des Cent dessins.

GALERIE ANDRÉ PESSON, 46 rue Laffitte : 14 octobre, œuvres de Charmy, G. Bouche. Heuzé.

Du 15 octobre au 5 novembre, peintures de Charles Vilette.



## VILLES ET MONUMENTS



**Concours pour douze places d'architecte en chef des Monuments historiques.** — Tous les concurrents classés en seconde ligne en 1913, peuvent, de droit, prendre part à ce concours, ainsi que les architectes admis par le ministre. Ces derniers candidats devront déposer, du 3 au 15 novembre 1919, à la direction des Beaux-Arts (Bureau des Monuments historiques), leurs titres d'admissibilité sur lesquels il sera statué avant le 15 décembre 1919.



**Le Concours pour le plan d'aménagement et d'extension de Paris.** — Il était grand temps. Défigurée par des travaux conçus au jour le jour, par des bâtisses élevées au hasard des fantaisies et des intérêts privés, « la plus belle ville du monde » en serait bientôt devenue, sans remède, une des plus disgracieuses et des moins habitables. Un ensemble de circonstances favorables offre, enfin, la possibilité de réparer les imprévoyances du passé et d'assurer l'avenir de Paris.

Il y a plaisir à constater que Paris court cette chance avec beaucoup de décision et d'à-propos.

Ici comme ailleurs, les méthodes nouvelles se fondent sur la loi du 14 mars 1919, prescrivant à toute ville de plus de dix mille habitants d'arrêter, dans les trois ans, un plan et un programme d'aménagement, d'embellissement et d'extension.

Un mois après la promulgation de cette loi, et quelques jours avant que la Ville n'eût fait approuver son projet sur le déclassement de l'enceinte fortifiée et l'annexion de la zone, le préfet de la Seine adressait au Conseil municipal un mémoire des plus judicieux sur la méthode à suivre pour appliquer la législation nouvelle.

Faisant ressortir l'ampleur et la complexité des

problèmes d'édilité dans une ville comme Paris, le Préfet estimait, à juste titre, que ces problèmes ne pouvaient être résolus en chambre par quelques techniciens et quelques administrateurs, si experts et si zélés qu'ils fussent.

Le Conseil a décidé, par suite, que tous les intérêts, toutes les compétences seraient entendus : Chambres de commerce, Syndicats, Sociétés d'agriculture, de sports, Compagnies de transports, ingénieurs, architectes, artistes, archéologues, historiens, hygiénistes, éducateurs...

Le concours actuel est le premier acte de cette consultation. Il a été conçu de façon non seulement à provoquer l'envoi de plans d'ensemble aussi approfondis que possible mais aussi à solliciter les idées de détail et les suggestions les plus diverses.

Une première section sera réservée aux projets comprenant dans leur intégralité le plan et le programme de toute l'agglomération parisienne, entendue au sens le plus large, des ententes intercommunales étant déjà à l'étude pour harmoniser l'effort de Paris et de sa banlieue.

Une deuxième section accueillera les projets analogues, mais limités au territoire de Paris (enceinte et zone y comprises).

Le programme de la troisième section est plus réduit encore : il comporte seulement l'aménagement de l'enceinte déclassée et de la zone.

Dans la quatrième section enfin, les projets sont limités au gré des concurrents. Y sont admises toutes propositions partielles, d'ordre technique, esthétique, administratif, social, intéressant l'avenir de Paris, et non seulement sous forme de plans ou de dessins, mais même de simples mémoires écrits.

Un jury de 80 membres, dont 10 élus par les concurrents, répartira entre les meilleurs projets 173.000 francs de prix, variant de 500 à 30.000 fr.

Le concours sera clos le 31 janvier 1920. Déjà les concurrents s'inscrivent en grand nombre à



l'Hôtel de Ville (Direction de l'Extension de Paris). Contre un droit d'inscription de cent francs, ils reçoivent un dossier très bien constitué, qui leur fournit la documentation nécessaire pour l'étude et la préparation de leurs projets.

De cette tentative, conçue dans un esprit très libéral, on ne peut espérer voir surgir immédiatement le plan du futur Paris, œuvre complexe et de longue haleine, à laquelle suffiront difficilement les trois ans prescrits par la loi. Mais il en sortira certainement des matériaux et des directives pour l'élaboration de ce plan.

Elle révélera aussi des hommes. Et nous croyons savoir que l'administration est désireuse de s'adjoindre, par la suite, comme collaborateurs, les architectes, les ingénieurs, les organisateurs que le concours aurait signalés.

A l'indifférence, qui a rendue inextricable la situation de tant d'agglomérations urbaines, a succédé un grand intérêt pour les problèmes de l'urbanisme. On peut dire que, consciemment ou non, nous sommes tous devenus urbanistes. Les résultats du prochain concours seront donc suivis avec une vive curiosité.

Les grands travaux se heurtent actuellement à des difficultés matérielles incontestables. Mais les circonstances morales sont exceptionnellement favorables.

C'est d'un heureux augure qu'ils soient entrepris au moment où tous les théoriciens se sont mis d'accord sur une doctrine également soucieuse d'utilité et de beauté. Il semble que rien n'empêche, aujourd'hui, l'ingénieur et l'architecte, l'industriel et l'artiste, l'ami de l'art moderne et l'ami de l'archéologie, de rejoindre leurs efforts.

Ce n'est pas un symptôme moins heureux à relever que de voir de grandes entreprises éditaires débattues au grand jour. Il y a là une arme précieuse pour l'intérêt général. Au public et aux artistes de s'en servir pour faire obstacle aux manœuvres obliques des spéculateurs et des hommes d'affaires.



**Concours pour l'exécution de plaques commémoratives.** — En application des lois du 17 novembre et du 2 décembre 1918, un concours est ouvert entre tous les artistes français pour l'exécution des maquettes des plaques commémoratives à apposer dans les mairies et écoles de la République. La première plaque devra porter l'inscription suivante:

« Les armées et leurs chefs ;

« Le Gouvernement de la République ;

« Le citoyen Georges Clemenceau, président du Conseil, ministre de la Guerre ;

« Le maréchal Foch, généralissime des armées alliées, ont bien mérité de la Patrie ».

L'inscription de la seconde plaque sera ainsi libellée :

« Les Chambres françaises déclarent : Le président Wilson et la nation américaine, les nations alliées et les chefs d'État qui sont à leur tête ont bien mérité de l'humanité. »

Les candidats pourront présenter un projet réunissant les deux plaques accolées. Une prime de 1.000 francs, deux de 500 et une de 100 récompenseront les meilleures œuvres. L'attribution des primes n'entraîne pas pour l'administration des Beaux-Arts l'obligation de procéder à une commande.

Les épreuves du concours devront être envoyées ou déposées au Commissariat des Expositions, Grand Palais des Champs-Élysées, avenue d'Antin, porte C, avant le 5 novembre 1919.



**Les monuments commémoratifs de la guerre. — Ville de Rouen.** — Afin d'honorer et de perpétuer la mémoire de ses nombreux morts — ils sont près de 3.000 — la ville de Rouen met au concours le projet d'un monument à élever dans le cimetière Saint-Sever. L'artiste classé premier recevra une somme de 5.000 francs à déduire des honoraires, fixés à 15.000, qui lui seront remis par la suite s'il consent à se charger de l'exécution du monument. Le concurrent classé second recevra une indemnité de 2.000 francs ; les autres candidats dont les œuvres auront été jugées intéressantes par le jury seront récompensés par des primes allant de 1.500 à 200 francs. La dépense totale (construction et honoraires de l'architecte chargé de l'exécution) est limitée à 300.000 francs.

« La municipalité se proposant d'organiser chaque année autour de ce monument des réunions patriotiques, il est indiqué de tenir compte de cette intention, dans une certaine mesure, de façon que les orateurs puissent prononcer leurs discours à l'abri, dominer la foule assemblée et se faire commodément entendre d'elle... »

Cette particularité du programme est intéressante et permet de concevoir un monument sortant de la formule banale. Souhaitons que, par le seul aspect de leur tribune, les artistes découragent M. Homais de prendre la parole.



**Ville de Lyon. Concours de matériaux pour constructions à bon marché.** — La ville de Lyon vient de mettre à l'étude un projet de construction de maisons à bon marché dont la dépense atteindra près de 40 millions.

Du fait de la raréfaction et du prix de revient

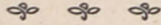


excessif des matériaux, la municipalité, en vue de stimuler les initiatives et les recherches individuelles, a décidé d'ouvrir un concours entre tous les adhérents à la foire d'automne 1919. Ce concours portera aussi

bien sur les matériaux à bon marché susceptibles d'entrer dans la construction, que sur les procédés nouveaux de construction économique. Une somme de 20.000 francs sera distribuée en prix.



## LES MUSÉES

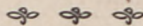


**Au Petit Palais.** — Les collections du Petit Palais qui avaient été, l'an dernier, reléguées dans les sous-sols pour faire place aux expositions espagnole, italienne, yougo-slave, ne rejoindront pas leurs galeries respectives. Incessamment, d'importants travaux vont s'accomplir qui doivent modifier de façon heureuse l'aspect du musée. Les salles du premier étage, réservées à la collection Dutuit, seront transformées et prendront l'aspect aimable d'une demeure d'amateur. La grande galerie sera sectionnée en travées plus intimes et sa décoration va se poursuivre. On va

camoufler les plafonds de Roll et de Humbert, lorsque celui de Georges Picard, *le Triomphe de Psyché*, sera achevé. Peut-être avant la fin de ces travaux, verrons-nous au Petit-Palais une exposition qui serait très instructive. Il s'agirait de grouper tous les vitraux des vieilles églises parisiennes, déplacés et mis à l'abri, l'an dernier, au temps des berthas et des gothas. Ce serait une heureuse compensation de pouvoir embrasser d'un coup d'œil les verrières de Saint-Merri, de Saint-Étienne-du-Mont et de Saint-Eustache.



## ENSEIGNEMENT. ÉCOLES



**A l'École des Beaux-Arts.** — Il est parfois nécessaire de rajeunir les programmes et les institutions, mais il est souvent plus urgent et plus efficace de renouveler les hommes. C'était difficile à l'École des Beaux-Arts, où les professeurs pouvaient conserver leur chaire presque jusqu'au tombeau.

Désormais, conformément à un décret récent, les professeurs de l'École ne seront nommés que pour cinq ans. Réforme modeste en apparence, mais très utile et qui sera certainement étendue à tous les postes de l'enseignement des Beaux-Arts.

Assurément, le personnel enseignant ne va pas se trouver rajeuni d'un seul coup par cette seule mesure, et la plupart des élus actuels verront renouveler, plus d'une fois, leur mission. Mais c'est une garantie pour les élèves que l'activité de leurs maîtres puisse être mise périodiquement en balance avec les titres de concurrents plus jeunes ou plus qualifiés.

Un certain nombre de nominations viennent d'avoir lieu dans les conditions nouvelles :

MM. Jean Boucher et Carli seront chefs d'atelier de sculpture, en remplacement de MM. Peter et Antonin Mercié ;

MM. Pontremoli et Pierre André, chefs d'atelier d'architecture, en remplacement de MM. Bernier et Paulin, décédés ;

M. Ernest Laurent dirigera l'atelier de peinture de feu Raphaël Collin ;

Le poste nouveau de chef d'atelier de fresque est attribué à M. Paul Baudoüin, le rénovateur de cette technique, l'élève et l'ami de Puvis de Chavannes, l'heureux décorateur de la galerie intérieure du Petit Palais ;

En remplacement de Lucien Magne, M. Léon Jaussely professera l'histoire de l'architecture. Son cours sera consacré à l'urbanisme, dont il est un des maîtres.

La chaire d'esthétique et d'histoire de l'art, enfin, était vacante depuis le décès de Louis de Fourcaud. Les concurrents étaient d'un rare mérite et le Conseil supérieur ne courait pas le risque de faire un mauvais choix. Il s'est prononcé pour notre collaborateur M. Louis Hourticq, inspecteur des Beaux-Arts de la Ville de Paris.

M. Hourticq est un historien d'art très instruit en même temps qu'un écrivain et un conférencier plein de charme. Dans tous ses ouvrages, et notamment dans son *Histoire de la Peinture des origines au XVII<sup>e</sup> siècle*, ou dans son précis de l'art français, de la collection *Ars una*, il a montré un esprit remarquablement clair et un talent peu commun à ordonner les faits et à manier les idées. Les idées sur l'art ne sont pas



monnaie courante. Combien d'écrivains, qui ne s'en vantent pas, vivent encore sur celles que Taine professa, il y a soixante ans, dans cette même chaire où nous nous faisons un plaisir d'entendre bientôt M. Hourticq.



**École et ateliers d'art décoratif**, 112, boulevard Malesherbes. — Organisée par le Comité des Dames de l'Union Centrale des Arts Décoratifs, elle donne gratuitement un enseignement

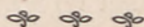
général et un enseignement professionnel aux jeunes filles qui désirent trouver un moyen d'existence dans les métiers d'art (reliure, gainerie, broderie, vitrail, sculpture sur bois, etc.)

D'excellents techniciens, comme MM. Rapin, Le Bourgeois, Froger, Cuzin, Bourgeot et M<sup>lle</sup> Cléry dirigent les ateliers.

Quatre années d'études permettent de postuler le diplôme d'ancien élève; six années, le diplôme de professeur.



## LIVRES ET REVUES



**Lettres de Paul Gauguin**, précédées d'un hommage par Victor Ségalen. — Paris, Crès, 1919, pet. in-8°, 357 pages et 8 planches.

« Peut-être, écrit Gauguin, que je n'ai pas de talent, mais (toute vanité mise de côté), je crois cependant qu'on ne fait pas un mouvement artistique, si petit qu'il soit, sans en avoir, ou alors il y a bien des fous. »

Il n'est pas douteux que Gauguin est un des artistes qui ont orienté la jeune peinture actuelle. Il y a donc grand profit à connaître sur l'homme et sur son œuvre, le document que nous présente M. Ségalen.

Il s'agit de 83 lettres, écrites par Gauguin à son ami Georges Daniel de Monfreid, de 1891 à 1903, c'est-à-dire pendant tout son séjour à Tahiti et aux Marquises. Elles sont remplies de préoccupations de vente et de soucis d'argent, mais pourrait-on le reprocher à l'homme de 50 ans, qui, ayant abandonné une profession lucrative, n'a d'autre ambition que de vendre, tous les mois, une toile de 200 francs? Ses misères sont d'ailleurs éloquentes dans leur monotonie et elles ouvrent, sur les pratiques des marchands et des amateurs, des aperçus qui ont leur intérêt pour l'histoire de l'art contemporain.

Si l'on attend de ce chef d'École de nombreuses dissertations esthétiques, on sera un peu déçu. A ceux qui lui demandent un système, il répond : « peindre à sa guise, clair aujourd'hui, foncé demain... » C'est là, semble-t-il, plus que dans quelques paradoxes d'atelier, qu'il faut voir le plus solide de sa doctrine.

Cet homme qui s'est évadé avec désinvolture de tous ses devoirs sociaux et s'est réfugié au bout du monde pour être seul avec sa peinture, n'est rien de plus qu'un peintre. C'est sa faiblesse et sa force.

**Jongkind raconté par lui-même**, par Étienne Moreau-Nélaton, Paris, Henri Laurens, 1918, in-4°, 182 pages et 173 reproductions hors-texte.

Contemporain de Courbet et de Chassériau, dont on s'apprête à fêter le centenaire, Jongkind nous arriva de sa Hollande, en 1846, pour se mettre à l'école d'Isabey. Depuis lors et jusqu'à sa mort, en 1891, il n'a guère quitté notre pays, où le retenaient les sympathies des meilleurs de nos artistes. Sa vie et son œuvre sont étroitement liés à l'histoire du paysage français.

Jongkind ne pouvait trouver meilleur historien que M. Moreau-Nélaton. Le nom de l'auteur nous dit assez que cette étude est documentée de première main. Le peintre se livre à nous dans le baragouin savoureux de ses lettres familières. Terriblement besogneux jusqu'aux approches de la cinquantaine, malgré une production incessante, bohème jusqu'à ses derniers jours, ingénu et même un peu « fêlé », c'est une figure extrêmement originale, on pourrait dire funambulesque, que M. Moreau-Nélaton a tracée avec sa précision accoutumée, et aussi avec cette simplicité et cette bonhomie qui fut le charme de tous ses livres et qui convenaient si bien au sujet. Au passage, avec la même discrétion, il a dit tout ce qui était nécessaire pour nous faire goûter le talent primesautier de cet initiateur de la phalange impressionniste.

Heureux temps, où un artiste était chef d'école sans y penser !

Une abondante illustration et une présentation irréprochable, ajoutent à tout le plaisir que l'on prend à feuilleter cet excellent ouvrage.

---

ON DEMANDE UN PROFESSEUR de Composition décorative et de Modelage dans une École des Beaux-Arts d'une grande ville de province. Traitement de début : 7.000 francs par an, avec jouissance d'un atelier. S'adresser au Bureau du Journal.



LIBRAIRIE CENTRALE DES BEAUX-ARTS

2, RUE DE L'ECHELLE — PARIS-I<sup>er</sup>

## LES ESTAMPES SUR LA CATHÉDRALE DE REIMS

### LA VIERGE DE LA VISITATION

Format de l'image 32×44    Format du papier 50×65

PRIX.. .. 12 francs

### L'ANNONCIATION

Format de l'image 36×56    Format du papier 90×63

PRIX.. .. 18 francs

### LA PRÉSENTATION

Format de l'image 33 1/2×56 1/2    Format du papier 90×63

PRIX.. .. 18 francs

### UN ANGE

Format de l'image 23×56    Format du papier 90×63

PRIX.. .. 18 francs

*Ces estampes sont reproduites par l'héliogravure  
.. et imprimées sur papier de Chine collé. ..*

N. B. Il y a lieu d'ajouter 3 francs (qu'il s'agisse d'une ou plusieurs estampes) pour les commandes venant des départements, pour frais d'emballage et de port.

*Une Estampe en Couleurs de*

GEORGES LEPAPE

# VIVE LA FRANCE !

Format de l'image 32×37.

Format du papier 50×65.

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CETTE ESTAMPE :

250 exemplaires sur vélin à la forme d'Arches, numérotés de 1 à 250 au prix de 30 francs

50 exemplaires sur Japon de Shidzuoka, numérotés de 1 à 50 au prix de 60 francs

10 ex. sur Japon de Shidzuoka, avec remarque, numérotés de 1 à 10 au prix de 100 francs